

ACTUALITÉS / EXPERTISE

# France / Maurice : ce qui reste vraiment au dirigeant

19 novembre 2026

Sur 100 k€ de bénéfice entièrement distribué, un dirigeant garde environ 54 k€ avec une société française, et jusqu'à 85 k€ avec une société mauricienne s'il réside à Maurice. L'écart tient à deux taux, l'impôt sur les sociétés et l'imposition des dividendes, et à une règle : le dividende est taxé là où vous résidez.

Cet article reprend point par point notre vidéo, avec le détail des chiffres.

▶️ **Voir la vidéo :** France / Maurice : ce qui reste vraiment au dirigeant

## 1. L'impôt sur les sociétés : 25 % contre 15 %

Une société mauricienne paie 15 % d'impôt sur ses bénéfices, contre 25 % en France. Pour les plus grandes sociétés, deux contributions mauriciennes peuvent porter la charge jusqu'à 22 %.

| | France | Maurice |
|---|---|---|
| Taux de base | 25 % | 15 % |
| Taux réduit | 15 % pour les PME, jusqu'à 42 500 € de bénéfice | — |
| Contribution climat (CCR) | — | 2 % si le chiffre d'affaires dépasse Rs 50 M |
| Fair Share Contribution (FSC) | — | 5 % si le bénéfice imposable dépasse Rs 24 M, sur l'ensemble du bénéfice, pour les revenus du 1er juillet 2025 au 30 juin 2028 |
| Charge maximale | 25 % | jusqu'à 22 % |

La FSC des sociétés a été maintenue par la loi de finances 2026, avec le bénéfice imposable de plus de Rs 24 M comme seul critère. Une PME mauricienne reste en pratique à 15 % dès lors que son chiffre d'affaires est peu ou prou inférieur à 1 M€.

## 2. Les dividendes du dirigeant : 31,4 % contre 0 %

Un dirigeant résident en France paie la flat tax de 31,4 % sur ses dividendes depuis 2026 ; un résident mauricien ne paie rien sur les dividendes d'une société mauricienne.

| | Dirigeant résident en France | Dirigeant résident à Maurice |
|---|---|---|
| Imposition des dividendes | Flat tax 31,4 % : 12,8 % d'impôt sur le revenu + 18,6 % de prélèvements sociaux | 0 % : dividendes d'une société mauricienne exonérés |
| Retenue à la source à Maurice | Aucune | Aucune |
| Avant 2026 | Flat tax 30 % (prélèvements sociaux à 17,2 %) | 0 % |

La hausse vient de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, qui relève la CSG de 1,4 point. En France, l'option pour le barème progressif reste possible.

## 3. L'exemple : 100 k€ de bénéfice, entièrement distribués

Le dirigeant garde 54 k€, 58 k€ ou 85 k€ selon le pays de la société et son propre pays de résidence.

| En k€ | Société française, dirigeant en France | Société mauricienne, dirigeant resté en France | Société mauricienne, dirigeant résident à Maurice |
|---|---|---|---|
| Bénéfice avant impôt | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Impôt sur les sociétés | (20,8) | (15,0) | (15,0) |
| Dividende distribué | 79,3 | 85,0 | 85,0 |
| Impôt sur le dividende | (24,9) | (26,7) | — |
| **Net perçu par le dirigeant** | **54,4** | **58,3** | **85,0** |

Hypothèses : IS français à 15 % jusqu'à 42 500 € puis 25 % ; IS mauricien à 15 %, sans CCR ni FSC ; flat tax de 31,4 % pour le dirigeant résident en France. La colonne du milieu ignore le risque de requalification décrit plus bas, qui peut ramener la société à l'IS français.

## 4. La règle clé : le dividende est taxé là où vous résidez

Créer une société à Maurice ne suffit pas : c'est la résidence fiscale du dirigeant qui décide de l'imposition de ses dividendes. Un dirigeant resté en France paie la flat tax française de 31,4 %, même si sa société est mauricienne.

| Situation du dirigeant | Imposition de ses dividendes |
|---|---|
| Reste résident fiscal en France | Flat tax française de 31,4 % |
| Devient résident fiscal à Maurice | Exonération des dividendes de source mauricienne |

La résidence se juge sur des faits : foyer et lieu de séjour principal, activité professionnelle principale, centre des intérêts économiques. En cas de double résidence, la convention fiscale entre la France et Maurice départage les deux pays.

## 5. Point de vigilance : une société vraiment mauricienne

Une société mauricienne dirigée depuis la France risque d'être requalifiée en société française, imposable à l'IS français. Deux conditions doivent être réunies pour l'éviter.

| Condition | En pratique |
|---|---|
| Résidence réelle à Maurice | Le dirigeant vit à Maurice : foyer, séjour principal, activité principale |
| Direction réellement exercée à Maurice | Les décisions stratégiques se prennent à Maurice : conseils tenus sur place, administrateurs présents, contrats signés à Maurice |

Une société dont toutes les décisions se prennent depuis Paris reste française aux yeux de l'administration, quelle que soit son adresse.

## 6. Aller plus loin : la holding mauricienne

Une holding mauricienne entre la société et le dirigeant permet de garder la trésorerie au niveau du groupe et de la réinvestir, sans imposition à chaque étage.

1. **Société mauricienne** : porte l'activité opérationnelle et verse ses dividendes à la holding, exonérés.
2. **Holding mauricienne** : centralise la trésorerie, réinvestit dans de nouvelles activités ou distribue.
3. **Dirigeant résident à Maurice** : reçoit les dividendes de la holding, exonérés.

| Niveau | Rôle | Flux vers le niveau supérieur |
|---|---|---|
| Société mauricienne | Activité opérationnelle | Dividendes exonérés |
| Holding mauricienne | Trésorerie, réinvestissement | Distribution exonérée |
| Dirigeant résident à Maurice | Bénéficiaire final | — |

**À condition d'une vraie substance :** locaux, décisions et moyens à Maurice, pour la holding comme pour la société.

## AOM vous accompagne

Chaque situation est unique : parlons de la vôtre.

AOM accompagne votre installation à Maurice de A à Z.

- Création de société : choix de la structure et formalités
- Occupation Permit : catégories Investor, Professional ou Self-Employed
- Comptes bancaires : préparation du dossier et ouverture
- Poste de travail à Ébène, au cœur de Cybercity
- Un package de 5 heures avec un expert pour valider votre business plan

contact@accountonme.fr · accountonme.fr

*Illustration simplifiée, règles au 19/11/2026. Cet article ne constitue pas un conseil personnalisé.*

**AOM. Au-delà des chiffres.**



ACTUALITÉS / EXPERTISE

# France / Maurice : regards croisés

Notes souveraines, inflation, taux, colère sociale : où en sont les deux pays ?

19 novembre 2026

En février 2025, nous comparions deux États que tout sépare, sauf le poids de leur dette publique. D'un côté, une Île Maurice dont Moody's maintenait la note Baa3 en passant la perspective de stable à négative. De l'autre, une France qui faisait adopter son budget 2025 par le 49.3, avec un déficit prévisionnel de 5,4 % du PIB.

Près de deux ans plus tard, le constat reste le même : les deux pays dépendent de la capacité de leurs dirigeants à mener des réformes budgétaires structurelles. Mais trois paramètres sont venus durcir l'équation : le retour de l'inflation, la colère sociale et la remontée des taux d'intérêt.

## 1. Les notes souveraines : un sursis des deux côtés

**À Maurice**, Moody's a maintenu la note Baa3 et la perspective négative après le Budget 2026-2027. L'agence reconnaît l'effort engagé : le déficit doit reculer de 6,0 % à 3,7 % du PIB, et la dette du secteur public revenir de 87,8 % à 85,6 % du PIB. Elle souligne toutefois que ce redressement dépend encore de recettes exceptionnelles liées à l'accord sur les Chagos, toujours non conclu à ce jour.

**En France**, Moody's s'est abstenu de toute action le 23 octobre 2026 : la note reste Aa3, perspective négative, alors qu'une dégradation à A1 était largement attendue. Fitch et S&P ont déjà abaissé la note de la France à A+. Le projet de loi de finances 2027 vise un déficit de 5,0 % du PIB, après 5,4 % en 2026, au prix d'un effort de 54 milliards d'euros. La dette publique continuerait pourtant de grimper, de 119,3 % à 121,7 % du PIB. Début octobre, l'OAT à dix ans a frôlé 5 %, le plus haut taux depuis plus de vingt ans.

## 2. L'inflation est de retour

**À Maurice**, l'inflation sur un an a atteint 6,4 % en octobre 2026, son plus haut niveau depuis juin 2023, contre 4,1 % un an plus tôt. Elle sort ainsi nettement de la fourchette cible de la Banque de Maurice (2 % à 5 %). Les transports (+11,4 %), la restauration et l'hôtellerie (+9,4 %) et le logement (+8,9 %) tirent la hausse.

**En France**, les prix ont augmenté de 3,4 % sur un an en octobre 2026, le niveau le plus élevé depuis janvier 2024. L'énergie, en hausse de 24,1 %, explique plus de la moitié de la hausse, dans le contexte du choc énergétique lié au conflit au Moyen-Orient. Hors énergie et alimentation, l'inflation sous-jacente reste contenue à 1,7 %.

## 3. Les taux directeurs remontent

Pour éviter que l'inflation s'installe, les deux banques centrales ont repris le chemin du resserrement.

| Banque centrale | Début 2026 | Décisions 2026 | Taux actuel |
|---|---|---|---|
| Banque de Maurice (Key Rate) | 4,50 % | +0,25 point en mai, +0,25 point le 11 novembre | 5,00 % |
| BCE (facilité de dépôt) | 2,00 % | +0,25 point le 11 juin, +0,25 point le 10 septembre | 2,50 % |

À Maurice, la décision du 11 novembre a été prise à l'unanimité du comité de politique monétaire. Pour les ménages et les entreprises, le crédit devient plus cher. Pour les deux États, c'est aussi la charge de la dette qui s'alourdit, au moment même où ils cherchent à réduire leur déficit.

## 4. Deux pays secoués par la colère sociale

**À Maurice**, la pénurie d'eau liée à la sécheresse a déclenché à la mi-octobre des manifestations qui ont dégénéré en émeutes, d'une ampleur inédite depuis 1999 selon les observateurs. Le gouvernement a décrété un couvre-feu sur une partie de l'île. Au-delà de l'eau, c'est le coût de la vie qui nourrit le mécontentement.

**En France**, un mouvement contre la vie chère s'est installé depuis le 17 octobre, avec des journées de mobilisation hebdomadaires et un pic le 5 novembre. L'ONG ACLED a recensé près de 2 700 manifestations et émeutes en France en octobre 2026, le niveau le plus élevé depuis le début de ses relevés en 2020.

Le point commun est frappant : dans les deux pays, la hausse des prix frappe des populations à qui l'on demande, dans le même temps, un effort budgétaire. Les gouvernements n'ont plus de marge pour dépenser davantage, ni pour taxer davantage sans risquer d'attiser la contestation.

## 5. 2027 : deux trajectoires de croissance très différentes

| | France | Maurice |
|---|---|---|
| Croissance 2026 | 0,2 % (Moody's) ; 0,5 % selon le gouvernement | 3,0 % (Banque de Maurice) |
| Croissance 2027 | 0,7 % (Moody's) ; 1 % dans le PLF, hypothèse jugée « optimiste » par le Haut Conseil des finances publiques | 3,2 % (Banque de Maurice) |
| Inflation (octobre 2026) | 3,4 % | 6,4 % |
| Taux directeur | 2,50 % (BCE) | 5,00 % |
| Déficit public | 5,4 % (2026) → 5,0 % (2027) | 6,0 % (2025-26) → 3,7 % (2026-27) |
| Dette publique | 119,3 % → 121,7 % du PIB | 87,8 % → 85,6 % du PIB (secteur public) |
| Note Moody's | Aa3, perspective négative | Baa3, perspective négative |

Maurice garde un net avantage de croissance, qui l'aide à réduire son déficit plus vite que la France. Mais son inflation est près de deux fois plus élevée, et sa note reste à un cran de la catégorie spéculative. La France, elle, conserve une note bien supérieure, mais avec une croissance quasi nulle et une dette qui continue d'augmenter.

## En conclusion

En 2025, la question était de savoir si les deux États parviendraient à assainir leurs comptes.

En 2026, elle est devenue : peuvent-ils le faire alors que l'inflation, les taux et la rue réduisent leur marge de manœuvre ?

À Maurice, le maintien de l'« investment grade » reste suspendu à l'exécution du budget 2026-2027. En France, la note dépend désormais d'un budget 2027 qui n'est toujours pas voté.

**AOM. Au-delà des chiffres.**

## AOM vous accompagne

Pour les entreprises et les investisseurs des deux pays, l'enjeu est concret : coût du crédit, fiscalité à venir et stabilité des règles. Nos équipes suivent ces évolutions de près, à Maurice comme en France.

contact@accountonme.fr · accountonme.fr · +230 468 6727